

FAIRE ÉVOLUER NOS DÉPLACEMENTS

> 26 ACTIONS / 1.1 M€*

Deux tiers des actions de ce thème sont inscrites dans le Plan de Déplacements Urbains. (PDU). Nous souhaitons nous appuyer sur ce plan, avec une vision environnementale renforcée, pour favoriser le développement des déplacements doux et du covoiturage, l'attractivité des transports en commun et des motorisations alternatives sur la route comme sur l'eau.

AXE 1. PRIVILÉGIER LES DÉPLACEMENTS DOUX

Laisser plus de place aux piétons et aux modes de circulation doux.

Promouvoir auprès de différents publics ciblés le remplacement ponctuel ou régulier de la voiture en faveur de modes de déplacements plus sobres.



AXE 2. RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS

Favoriser le recours au télétravail dans le secteur privé et public pour réduire les besoins de déplacements professionnels.



AXE 3. DÉVELOPPER LES RESSOURCES POUR LE COVOITURAGE

Développer la mise en place de lignes de covoiturage et faciliter leur utilisation avec des outils numériques efficaces et des parkings bien placés.

Permettre à leurs utilisateurs de bénéficier d'avantages pour développer leur attractivité.



AXE 4. RÉDUIRE LES IMPACTS DE L'AUTOSOLISME**

Réduire l'impact de la voiture en soutenant les Plans de Déplacements Entreprises (PDE) au sein des zones d'activité et en accompagnant l'utilisation de motorisations alternatives sur le territoire.



* MONTANT COMPLÉMENTAIRE ESTIMÉ À LA CHARGE DE GRAND LAC

** AUTOSOLISME : USAGE DE LA VOITURE PAR UNE SEULE PERSONNE

AXE 5. RÉDUIRE LES IMPACTS DU TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DES LIVRAISONS

Étudier l'installation d'un centre de distribution urbain pour le transport de marchandises et structurer le déplacement des poids lourds.



AXE 6. RENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN PLUS ATTRACTIFS

Participer au développement des transports ferroviaires et à l'émergence des transports collectifs propres et des modes alternatifs sur le territoire (bus hybrides, transport à la demande, navettes lacustres, véhicules autonomes).

Structurer les déplacements autour de pôle intermodaux.



AXE 7. PENSER LES DÉPLACEMENTS À UNE ÉCHELLE TRÈS LARGE

Développer des démarches de coopération interterritoriales en matière de transport.

